



Comité de Pilotage de la P.A.S.S. du 2 octobre 2025

PAGE : 1/3

Personnes présentes :

LECLEIRE Bérénice, A.R.S., Gestionnaire Administrative et Financière PRAPS

TRANCHANT Coraline, Coordinatrice Régionale des PASS Normandes

JEHAN Nattie, A.R.S. Chargée de Mission

PAINIAYE-ROUQUES Emeline, DDETS 50, Chef de l'Unité Hébergement

TRICOT Sabrina, France Terre d'Asile, Chef du Service SPADA

GIDON Mylène, France Terre d'Asile, Intervenante Sociale CADA

BONABE Nicolas, Fondation Bon Sauveur, Cadre de Santé Addictologie

AUDOUARD Bénédicte, Fondation Bon Sauveur, Cadre de Santé de l'EMPP et des CMP de Saint-Lô et de Coutances

LE GUILLY Nathalie, Fondation du Bon sauveur, Infirmière Equipe Mobile Précarité-Psy (EMPP)

HOURLIER-BASSANG Samuel, Pole Insertion ADSEAM, Cadre des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

SEVAUX Marion, COALLIA 50, Chargée de Mission

HEBERT Gwladys, COALLIA 50, Intervenante Sociale HUDA

VINSON Françoise, Bénévole du Collectif Saint –Lois d'Aide aux Migrants

GUILLOT Stéphane, Chef de Service Action Social CCAS Saint Lo

RIQUET Bérangère, CCAS Saint Lo, Responsable SSIAD et Visiteurs du Soirs

PARCOIT Marie, CCAS Saint Lo, Responsable Service d'Aide à Domicile

HOUSSIN Céline, CCAS Saint Lo, Directrice Service Aide à Domicile

MAUGER Emilie, MSA, Assistante Sociale

NOUYOUX Patrick, Centre Hospitalier Mémorial, Cadre de Santé du Laboratoire + Procuration
Cadre Pharmacie

LENORMAND David, Centre Hospitalier Mémorial, Cadre de Santé des Urgences

DUBREUIL Brigitte, Assistante sociale coordinatrice de la PASS

VAUTIER Pauline, Assistante sociale PASS

BROUSSON Sophie, Infirmière coordinatrice de la PASS

Bilan d'Activité de la P.A.S.S. en 2024 et perspectives 2025

L'équipe P.A.S.S. expose le bilan de l'année 2024 ainsi que les perspectives pour 2025-26.

→ Document Power Point en annexe

Questions / Echanges :

• **Comment nos public accueillent la proposition de suivi psy**

Mme Tranchant interroge la PASS et ses partenaires sur les éventuelles réticences de nos public à se rendre en consultations psy.

Or nous constatons tous que l'orientation vers les consultations psy en général, et plus encore celles de l'EMPP, n'est majoritairement pas mal vécue par nos publics. La peur de la stigmatisation n'est pas majeure.

Cela s'explique en partie par la manière dont l'équipe de la PASS amène cette proposition : un questionnement général sur la santé, avec des questions liées au sommeil, à l'alimentation, aux traumatismes, ... qui mène si besoin à la proposition de rencontrer une personne pour travailler ces questions. De plus, le fait que l'équipe EMPP fasse des permanences dans les locaux mêmes de la PASS (2/semaines) rend les choses moins impressionnantes et très accessibles (pas de nouveaux lieux à trouver).

• **Difficultés de relais médical en lien avec des droits santé « précaires » et non numérisés**

Différents partenaires font remonter les difficultés d'obtenir des RDV de spécialistes, ou des médicaments en pharmacies, pour les personnes possédant des droits communs (PUMA et CSS) ou AME mais qui ne possèdent que des attestations papiers, sans carte. Cela représente une démarche papier plus longue et un traitement plus long donc des paiements plus longs. Cependant, les praticiens n'ont pas le droit de refuser. Si tel est le cas de manière ouverte, il est possible de faire remonter auprès de la CPAM.

Une question est posée sur la possibilité de maintenir un suivi par un médecin libéral durant la période d'instruction des droits (notamment l'AME qui peut être très longue). Certains praticiens, non majoritaires, acceptent tout à fait de poursuivre les suivis et de suspendre les facturations jusqu'à l'accord qui est rétroactif. D'autres préfèrent que la PASS reprenne l'ensemble du suivi (dont les consultations médicales) durant l'instruction et les reprennent ensuite.

• **Projet de Maison des Solidarités**

Une majorité des partenaires présents s'accorde sur la difficulté d'accès, pour les publics précaires, à des moyens d'hygiène : douche et machines à laver. De même, l'absence d'accueil de jour sur l'ensemble du Centre Manche est problématique pour nos publics. Il leur est difficile de « se poser » en journée, au chaud ou au frais selon des saisons et dans un endroit sécurisé. Il arrive qu'ils perdent ou se fassent voler leurs affaires (parfois même leurs médicaments). Enfin, il est souvent difficile pour eux d'accéder aux démarches numériques, faute d'ordinateur, de prise ou réseau wifi.

Or nous apprenons qu'à l'issue d'échanges entre le réseau associatif et le CCAS, réunis au sein des Commissions des Solidarités, a émergé l'idée d'un lieu de coordination entre les associations caritatives, et peut-être d'un accueil commun. Des réunions afin de faire un état des lieux démareront le mois prochain au sein de la future « Maison des Solidarités » !

En parallèle, M Lemerrier du SIAO lancera prochainement une enquête sur la réalité et les besoins des personnes SDF à Saint Lo. L'ensemble des partenaires sera prochainement contacté en ce sens en réunion.

En attendant et en parallèle, le cadre du CSAPA nous fait part de la possibilité, pour les publics suivis au CSAPA de bénéficier de douches et de machines à laver

- **ADSEAM : nouvelles places d'Appartements de Coordination Thérapeutique**

ACT à Saint-Lo. Et des places Dans et Hors les murs pour le Nord et Sud Manche.